

**Procès-Verbal des Délibérations du Conseil Municipal  
de la commune de CEAULMONT  
Séance du 22 mai 2024 à 19 H 30**

Sous la présidence de Pierre PETITGUILLAUME, Maire de la commune de CEAULMONT

La convocation a été adressée le 16 mai 2024 avec l'ordre du jour suivant :

1) Délibération concernant la vente d'une parcelle à la Pierre à La Marthe

**PRÉSENTS** : M. Pierre PETITGUILLAUME, Mme Anne-Laure BODIN, M. Gilles LOUSTALOT, M. Jérôme GABILLAUD, M. Nicolas ROUTET, M. John LE MENTEC, M. Loïc HÉMERY, Mme Françoise VALENTIN, M. Frédéric SIMON, Mme Paméla GAUTIER, M. Jean-Marc DAVID, Mme Séverine GABILLAUD, Mme Pascale ADAM.

**ABSENTS EXCUSÉS** : Mme Catherine AUMAITRE (a donné pouvoir à M. Pierre PETITGUILLAUME), Mme Julie JAOUEN

**SECRÉTAIRE DE SEANCE** : Mme Séverine GABILLAUD

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

**1 – Vente d'une parcelle à la Pierre à La Marthe**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande d'acquisition de la parcelle AE 261 d'une superficie de 1 329 m<sup>2</sup> à 10,80 € le m<sup>2</sup> située à La Pierre à La Marthe par Madame KUTEPOVA Tamila domiciliée à Malicornay, 1 La Ballerie.

**Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,** accepte l'acquisition de la parcelle AE 261 par Madame KUTEPOVA Tamila pour un montant de 14 353,20 € et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte de vente ainsi que toutes les pièces relatives à cette vente.

**2 – Questions diverses**

**Chemin des Caillauds** : M. John LE MENTEC signale que le chemin des Caillauds qui longe le lotissement de la Pierre à la Marthe pour ressortir dans le bourg des Granges n'a pas été fauché et que l'herbe a envahi l'espace.

**Stade** : Le Président du club de football a envoyé un mail à M. Jean-Marc DAVID pour lui signaler que le dimanche 26 mai aurait lieu le dernier match du championnat au stade des Granges et demande à ce que le terrain soit tondu par les employés communaux.

**Repas intergénérationnel** : Mme Françoise VALENTIN demande à la municipalité si on réserve BERRY TRAITEUR pour le repas intergénérationnel. La réponse est positive.

**La séance est levée à 20h15**

**Liste récapitulative des délibérations :**

- 1) **D2024-16** : Délibération concernant la vente d'une parcelle à La Pierre à la Marthe

La Secrétaire de séance

le Maire

Séverine GABILLAUD

Pierre PETITGUILLAUME